



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 2 juillet 2025

Planification écologique : 8,6 millions d'euros d'aides en faveur de la souveraineté et des transitions

Dans le cadre de l'appel à projets « Projets territoriaux » lancé le 24 juin 2024 par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, sept lauréats ont été sélectionnés pour un montant prévisionnel de 8,6 millions d'euros d'aides publiques.

Adossé au fonds en faveur de la souveraineté et des transitions de la planification écologique, ces projets de structuration de filières visent à renforcer les démarches collectives de transformation, de l'amont à l'aval. Ils contribuent à une évolution économique (souveraineté alimentaire, compétitivité), sociale et écologique (adaptation au changement climatique, réduction des émissions de gaz à effet de serre). Portés par différents acteurs (coopératives, entreprises, syndicats), les sept projets lauréats couvrent un large éventail de filières : élevage, viticulture, grandes cultures (notamment l'avoine), filières porcine et ovine.

Cet appel à projets a pour objectif de structurer les filières à travers des soutiens permettant notamment :

- des réinvestissements en aval des filières (hors production primaire agricole et aquacole), notamment pour la collecte, le tri, le stockage ou la transformation des produits ;
- des investissements destinés à la réalisation de prototypes ou démonstrateurs ;
- l'acquisition, la construction ou la rénovation de biens immobiliers liés directement aux projets.

Les sept projets lauréats sont les suivants :

- Le projet **Provence Green** du Syndicat des Vins de Provence situé en Provence-Alpes-Côte d'Azur vise à adapter le territoire viticole aux enjeux environnementaux, climatiques et économiques à travers la gestion durable de l'eau, la préservation des sols et de la biodiversité, la réduction de l'empreinte environnementale et l'adaptation du matériel végétal ;
- Le projet **Climaporc** de Sander-Euralis situé en Nouvelle-Aquitaine porte sur la décarbonation de la filière porcine régionale à travers deux volets complémentaires – la démonstration de pratiques agricoles réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES) et la mise en place d'un

Contacts presse

Service de presse d'Annie Genevard
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté alimentaire
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
@Agri_Gouv

- élevage démonstrateur intégrant des technologies innovantes, économiquement viables ;
- Le projet **FAHF** de l'entreprise Les Pêcheurs situés en Hauts-de-France consiste à développer la filière de l'avoine pour diversifier les grandes cultures dans les Hauts-de-France, ainsi qu'à mettre en place des capacités de stockage adaptées ;
 - Le projet **Graces 2028** de la coopérative Cooperl Arc Atlantique situé en Bretagne finance des outils de collecte, tri, traçabilité et valorisation de cultures alternatives (mélanges blé-pois, blé-féverole) issues de pratiques réduisant l'usage des pesticides ;
 - Le projet **Terralaine** de la coopérative agricole ovine du sud-ouest situé en Occitanie consiste à valoriser la laine ovine en la transformant en pellets de laine permettant à la fois la rétention d'eau et la fertilisation des cultures ;
 - Le projet **Vatepa** de l'entreprise Humus D situé en Nouvelle-Aquitaine vise à développer une unité de transformation et de conditionnement des produits aquacoles et des marais salés (sel, laitue de mer, salicorne, etc.) de l'Ile-de-Ré et Angoulins ;
 - Le projet **SDCHP** des Eleveurs du Haut-Pays situé en Hauts-de-France prévoit la construction d'une salle de découpe multi-espèces afin de soutenir la filière viande en circuit court et de préserver les prairies bocagères.

« Je tiens à féliciter les lauréats pour la qualité de leurs projets. Grâce à des approches concrètes, innovantes et collectives, ils vont permettre de renforcer la souveraineté de plusieurs filières. Ces initiatives témoignent de l'engagement essentiel des territoires et des filières en faveur de la transition environnementale et climatique. » **Annie Genevard, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire**